

Communiqué de presse

Comme chaque année et sous l'impulsion du ministère de l'environnement et du réseau Atmo France, Hawa Mayotte organisera les journées nationales de la qualité de l'air du 10 au 15 octobre 2020. Cette semaine consacrée à la thématique de la qualité de l'air sera ponctuée par une journée grand public le 15 octobre 2022 au niveau de la mairie de Dzaoudzi Labattoir en Petite terre.



Rédacteur :

Chargé de communication :

Faiz ABDALLAH

Tél : 02 69 60 06 77

Port : 06 39 21 28 20

faizabdallah@hawa-mayotte.org

Objectif,

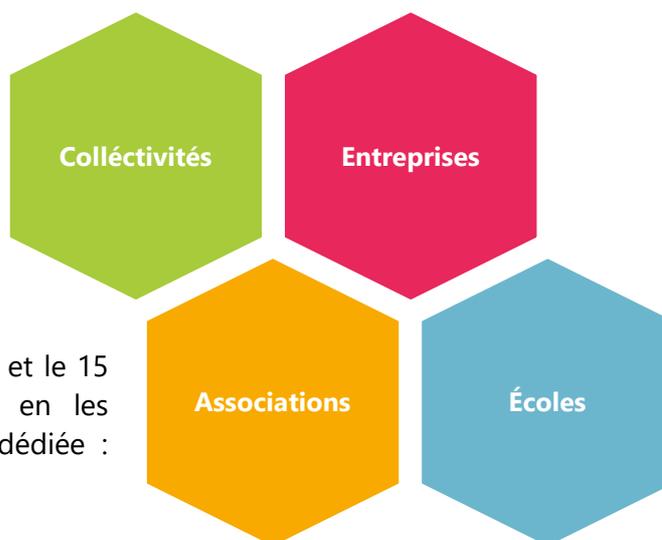
Cette journée, organisée par le Ministère de l'environnement en partenariat avec le réseau national des Associations Agréées pour la Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA), a pour but de favoriser la mobilisation individuelle et collective pour sensibiliser les citoyens à l'importance de respirer un air de bonne qualité.

En effet, la qualité de l'air que l'on respire, à l'intérieur comme à l'extérieur est un enjeu sanitaire, environnemental et économique majeur. Le coût annuel de l'impact de la pollution de l'air sur la santé, les bâtiments, les écosystèmes et l'agriculture est d'ailleurs estimé à plus de **100 milliards d'euros** au niveau national **et d'environ 1400 milliards** à l'échelle européenne (Source : Commission d'enquête sénatoriale – 2015). Quant au bilan humain, c'est environ **48 000 décès prématurés par an liés** à la pollution atmosphérique en France, environ **500 000 en Europe** et environ **9 millions dans le monde** (Source : Santé Publique France 2016).

Organismes concernés,

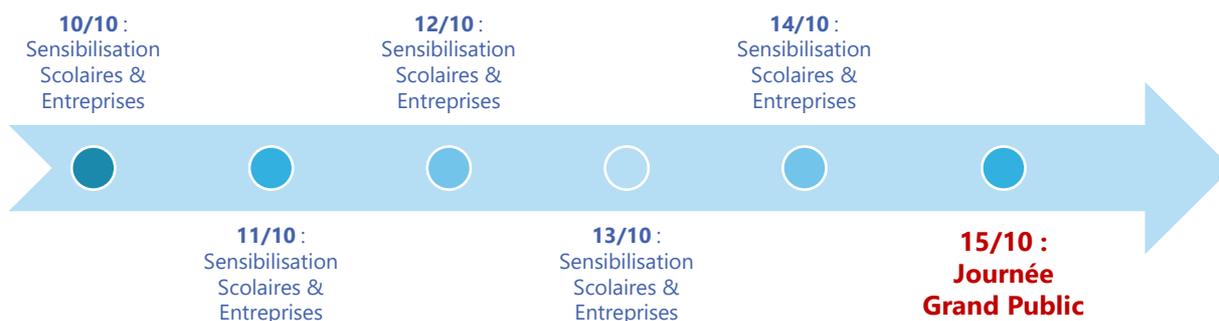
Le Saviez-vous ? :

Tous ces acteurs sont invités à organiser et à participer à des événements qui pourront montrer les bonnes pratiques pour lutter contre la pollution de l'air : conférences, portes-ouvertes, expositions, expérimentations, jeux, ...



Tous les événements organisés entre le 10 et le 15 octobre peuvent être labellisés "JNQA" en les enregistrant sur la plateforme nationale dédiée : <https://www.ecologie.gouv.fr/jnqa>

La JNQA chez Hawa Mayotte,



Journée Grand Public,

Cet évènement aura lieu, le **15 octobre 2022, à la place de la mairie de Labattoir, en Petite-Terre**. Celle-ci débutera vers **9h** et devrait prendre fin vers **15h**. Veuillez nous contacter par mail ou par téléphone pour plus d'informations concernant cette journée.

Hawa Mayotte sensibilise à vos côtés !

Une idée de projet à réaliser sur la JNQA ?

Quelle que soit la forme, le support et le public, Hawa Mayotte vous accompagne en mettant à votre disposition des outils de communication et de sensibilisation.

Panneaux, affiches, flyers, kit d'expériences, diaporama éducatif, etc. Vous pouvez les télécharger librement et gratuitement sur notre site web ou nous en faire la demande à l'adresse suivante : contact@hawa-mayotte.org

Mais encore ...? !

Hawa Mayotte, intervient aussi au sein des écoles, entreprises, associations et des collectivités pour sensibiliser le grand public et les acteurs du territoire à la problématique de la qualité de l'air.



Figure 1 : Intervention dans une école

Hudumu yi hawa yaho !

Mieux respirer, c'est ça l'idée !

RAPPEL

Chiffres clés

4

stations de mesure

+ 15

analyses

+ de 7

polluants
atmosphériques
mesurés.

Le Saviez-vous ? :

L'Être humain respire
en moyenne 15 000 L
d'air, tous les jours !

Réseau de surveillance,

Hawa Mayotte est en phase d'installation du réseau de surveillance de la qualité de l'air. En 2021, c'est l'officialisation de 2 stations de mesures fixes qui ont pour objectif de surveiller les polluants réglementaires 24h/24 et de communiquer les résultats au niveau local, national et européen. Une troisième station est en cours d'installation. Les mesures issues de celle-ci permettront par la suite, de calculer l'indice de la qualité de l'air ATMO.

En plus de ces 2 stations fixes et laboratoires mobiles, Hawa Mayotte dispose d'outils de mesures et de capteurs qui lui permettent de caractériser la qualité de l'air sur différents sites de mesures et sur les polluants réglementés.

Hawa Mayotte,

L'Observatoire de la Qualité de l'Air de Mayotte, est une association régionale régie par la loi 1901. L'association a été créée le 21 novembre 2014 et est agréée depuis le 15 décembre 2014 par le Ministère de l'Environnement pour réaliser la surveillance de la qualité de l'air du département de Mayotte. Elle fait partie du réseau national des AASQA, Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air.

Nos missions,

L'Etat confie également aux AASQA des missions relatives au dispositif national de surveillance de la qualité de l'air ambiant fixe que l'on retrouve dans l'article 3 de l'arrêté ministériel du 16 avril 2021. Les missions de Hawa Mayotte sont aussi conduites conformément à son Programme Régional de Surveillance de la Qualité de l'air (PRSQA) :



Toute notre actualité sur
www.hawa-mayotte.fr

Nos réseaux sociaux,



@Hawa Mayotte



@hawa_mayotte



@HAWA MAYOTTE



@Hawa_Mayotte



RETROUVER TOUS
NOS **COMMUNIQUÉS**
DE PRESSE SUR :
www.hawa-mayotte.fr

CONTACT PRESSE

Siège social :
53 Résidence Espace Canopia, Les
Hauts Vallons
BP 61 Kawéni
97600 MAMOUDZOU
Tél. : 02 69 60 06 77
contact@hawa-mayotte.org

